



# Ateliers Agenda 21- Plaine Orientale

EAU

3 juillet 2013



Présentation du compte-rendu



L'atelier est introduit par **M. Guy Ottavi**, pour **M. Francis Guidici, Président du Syndicat intercommunal de la Plaine du Fium'Orbu** et par **Charles Pasqualini, Directeur Délégué au Patrimoine et à la Valorisation de l'Environnement**.

**Marie-Ange Saliceti, responsable du département Développement Durable de l'Office de l'Environnement de la Corse**, présente les objectifs et les étapes de la démarche accompagnée par l'OEC.

**Jean-Michel Bona, coordinateur Agenda 21** au sein de l'Office, rappelle que la plateforme collaborative (<http://agenda21.oec.fr/>) est un outil de partage d'informations mis à disposition des participants.

Après un tour de table, les deux représentants de l'équipe d'assistance technique **Noëlle Tassy (CDI)** et **Anouk Arnal (Agence Paysages)** animent la réunion de deux heures autour :

- De la présentation d'éléments ciblés de diagnostics , de leurs compléments et validation
- De l'explicitation des pistes d'actions proposées par les acteurs du territoire.

Les échanges ont réuni :

■ **Les élus et techniciens des communes :**

Louis Cesari (président de la communauté de communes du Fium'orbu Castellu ), Saveriu Luciani (mairie de Ghisonaccia), Guy Ferreri (maire de Chisa), Paolacci Jean Toussaint (maire de Casevecchie, vice président de la communauté de commune de l'Oriente), Peraldi Natacha (mairie de Prunelli), Manfredi Angèle (mairie de Ghisonaccia), Vittori Philippe (mairie de San Gavino)

■ **Les structures partenaires :**

CTC, DREAL, OEC, ODARC, PNR, CCI, CPIE, OT, université, professionnels, associations, CFA,...

*(Feuille d'émargement jointe)*

# LA DEMARCHE



2012 :  
Bonifacio  
Balagne

2013 :  
Plaine  
Orientale  
Centre  
Corse

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

PROGRAMME D' ACTIONS

**ACCOMPAGNEMENT** : ingénierie sur 8 mois  
pour définir un **PROGRAMME D' ACTIONS**

- à valeur démonstrative et reproductible
- finançable et réalisable sur 2/3 ans,
- autour de 7 THEMES

Habitat durable  
Energie  
Déchets

Déplacement  
Patrimoine / Culture  
Biodiversité  
Eau

# LES ETAPES

**COMITE DE PILOTAGE : 30 AVRIL 2013**

**PHASE 1 : DIAGNOSTIC TERRITORIAL :**  
**Rencontres avec des acteurs du territoire : Juin**  
**Ateliers – diagnostics : 2 et 3 Juillet**

**PHASE 2 : DÉFINITION DES ORIENTATIONS  
STRATÉGIQUES PRIORITAIRES**  
**Comite de pilotage : 16 juillet**



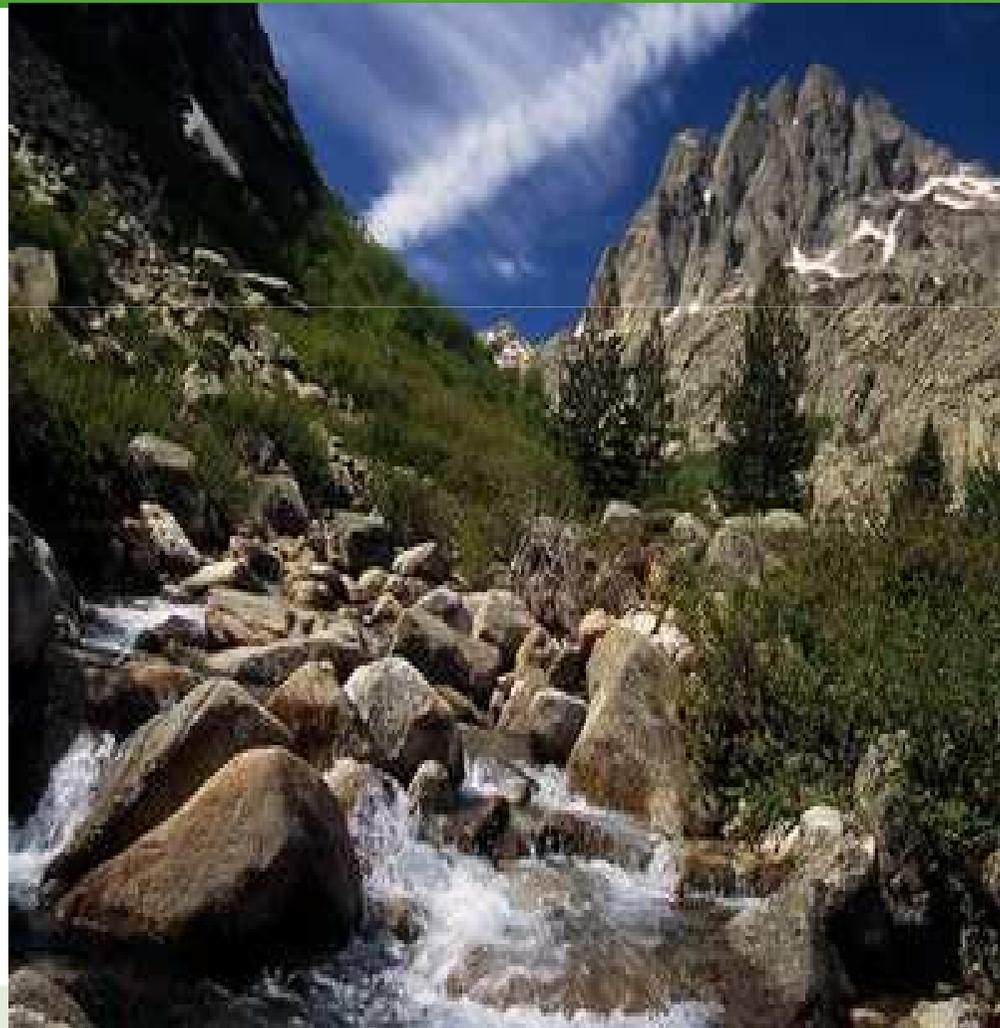
**PHASE 3 : PROGRAMME D' ACTIONS :**  
**Ateliers – actions : septembre - octobre**

**PHASE 4 : VALIDATION DU PROGRAMME D' ACTIONS**  
**Comite de pilotage : octobre / novembre**

# Atelier

*3 juillet 2013*

## Eau



# Résumé des échanges



## COMPLÉMENT DE L'ÉTAT DES LIEUX :

\* L'élaboration des profils de baignades relève de la responsabilité des communes. Des financements peuvent être apportés par l'Agence de l'Eau (50%) et par l'OEC (30%). L'OEC vient d'ores et déjà en appui des communes d'Aléria et Isolaccia.

Des données actualisées sur la qualité des eaux de baignades (mer et eaux douces) sont disponibles sur le site de l'Agence Régionale de la Santé. A niveau de qualité des eaux égal, les critères d'évaluation plus restrictifs qui seront mis en place à l'horizon 2014 devraient avoir des impacts sur son appréciation.

\* S'agissant de l'impact des activités de loisirs, les risques de pollution générés par le jet-ski semblent modérés ; un code de bonne conduite mériterait néanmoins d'être réfléchi.

Plus globalement, à la lumière des impacts de certaines activités, comme la randonnée aquatique, il s'agit de mieux gérer des pratiques sportives qui doivent être plus respectueuses de l'environnement.

\* En matière de pêche, la vingtaine d'espèce piscicoles introduites dans les cours d'eau de la Plaine ont des incidences sur les espèces locales.

\* S'agissant de l'assainissement, peu de communes se sont engagées dans la démarche de SPANC. Certaines stations d'épuration fonctionnent mal ; à Aléria, la station d'épuration est saturée et le système d'assainissement ne va pas jusqu'au Camping Marina d'Aléria.

\* Les milieux humides / saumâtres, réceptacles de l'ensemble des pollutions, sont particulièrement fragiles.

\* En matière de protection du littoral, un état de l'art réalisé par l'OEC existe, qui met en lumière les possibilités offertes par la réhabilitation des arrières dunes.

# Résumé des échanges



## DISCUSSION AUTOUR DE PISTES D' ACTIONS :

### Travail sur les cyanobactéries au barrage de Sampolo :

Cette action répond à une préoccupation de maintien de la qualité de l'eau potable : 4 ou 5 forages se situent en aval du barrage, et plusieurs centaines de personnes sont alimentées en eau.

### Mise en place d'un Contrat de Rivières :

La démarche « Contrat de Rivières » est complexe et il convient d'en adapter les procédures aux réalités locales. On préférera donc le terme de « gestion concertée des cours d'eau ».

### Recensement des sources :

Cette action doit aboutir au géo référencement des sources, mais aussi à leur analyse chimique et biologique (6 espèces sur 10 sont endémiques).

### Valorisation et protection du Tavignano :

Le classement de la basse vallée du Tavignano en Natura 2000 restreint les activités susceptibles de détériorer les habitats naturels et les habitats d'espèces, et de perturber les espèces. De ce fait, et du fait du débit du fleuve, les possibilités de navigations sont extrêmement réduites : le kayak reste une piste à explorer.

### Labellisation du Travo « Rivières Sauvages » :

Le Travo connaît aujourd'hui une surfréquentation, qui crée des risques de déséquilibre du milieu jusque là préservé, et comporte également des risques pour les usagers (manque d'information sur les siphons). La démarche vise à concilier fréquentation et sauvegarde du fleuve. La réalisation d'un inventaire pourrait y être intégrée.

### Préservation du littoral :

Cette recherche doit être conduite à l'échelle régionale.

Toutefois, l'importance de la sensibilisation des communes à la gestion des plages est soulignée.



## Eau douce

- Depuis 2002, la Corse est le 7ème bassin hydrographique français → Comité de Bassin
- Directive européenne cadre sur l'Eau
- Le SDAGE 2010-2015 fixe des objectifs de qualité des eaux à atteindre d'ici à 2015 :
  - ✓ assurer l'équilibre quantitatif de la ressource en eau
  - ✓ lutter contre les pollutions
  - ✓ préserver ou restaurer les milieux aquatiques et humides en respectant leurs fonctionnalités ;
  - ✓ mettre en cohérence la gestion concertée de l'eau avec l'aménagement et le développement de l'île.

## ➔ Eau douce

### Qualité des milieux

- Suivi de la qualité des rivières et Contrats de Rivières
- Traitement des effluents et AEP

### Gestion des ressources

- Inventaire des nappes alluviales littorales en milieux fissurés

## Mer

- Gestion intégrée de la bande littorale
- Suivi et classement de la qualité des eaux de baignades
- Absence de Schéma de mise en valeur de la mer

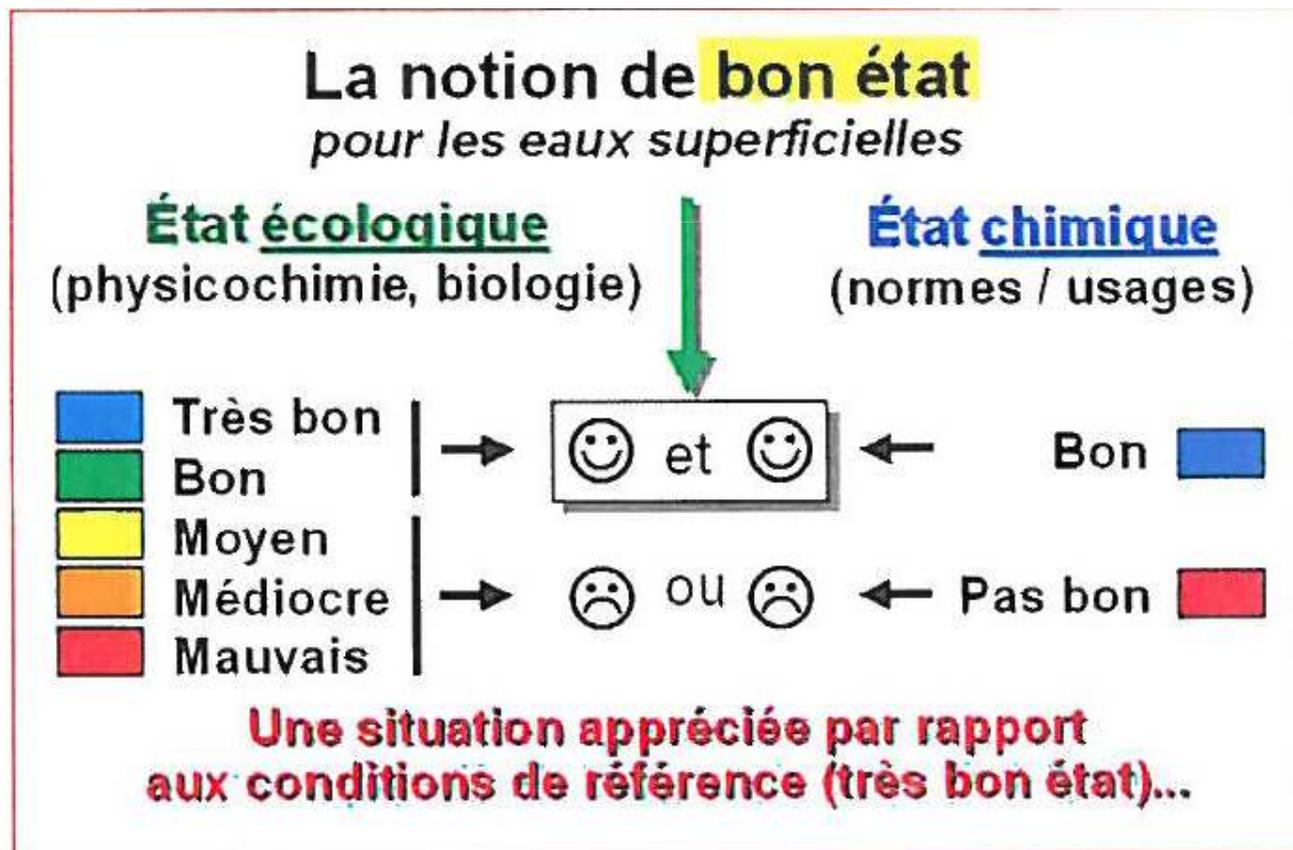
## ➔ Des zones Natura 2000

- Grand Herbier de la Côte Orientale
- Basse vallée du Tavignano
- Etangs d'Urbino et de Palo

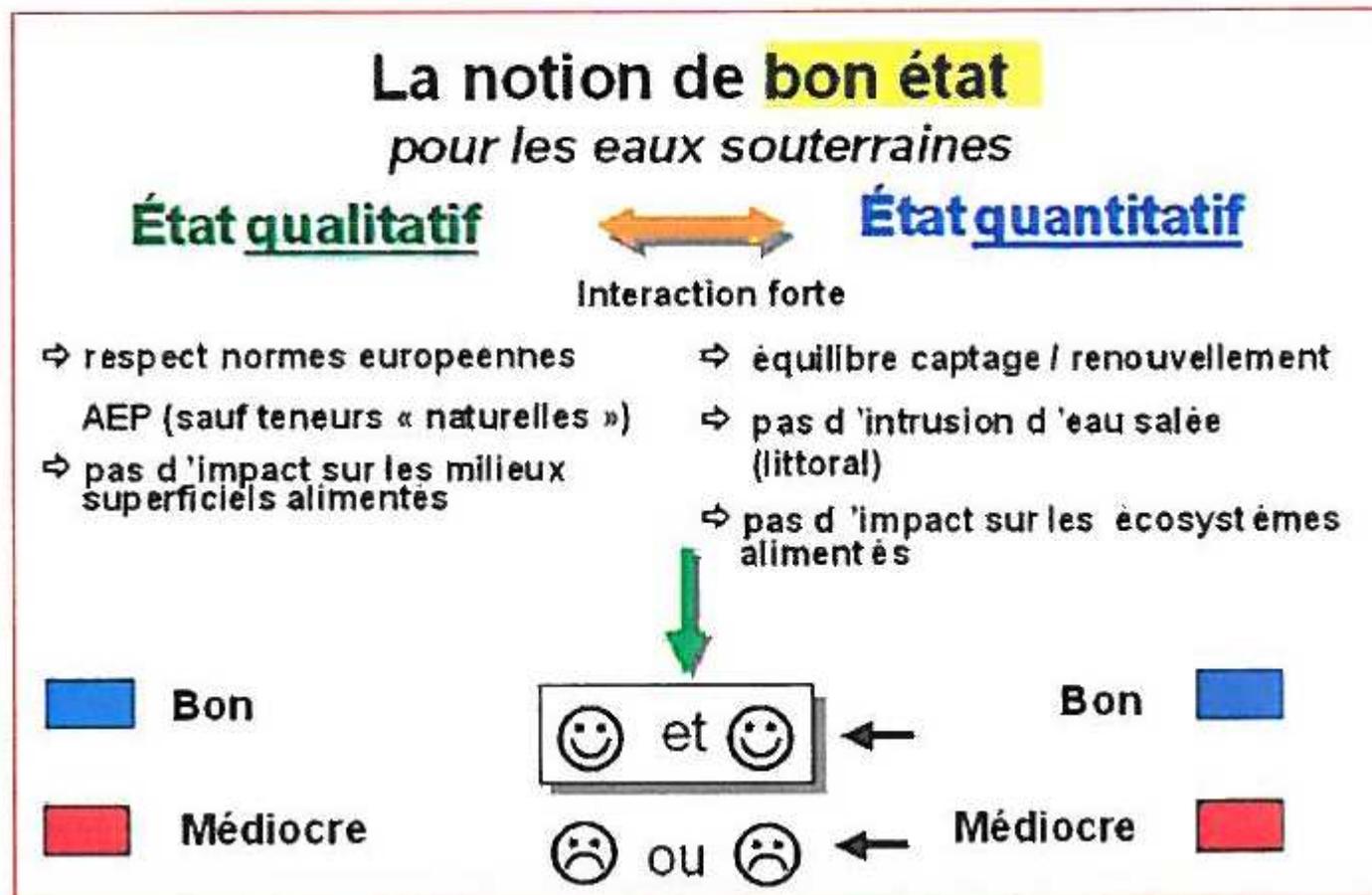
## **La Plaine Orientale : le territoire le plus riche en eau de la Corse**

- Précipitations, nappes phréatiques, fleuves et rivières, réservoirs et barrages ou encore sources thermales.
- 6 retenues d'eau qui représentent 25% des capacités d'eau brute de l'île.
- 7 étangs qui constituent 50% de la superficie des étangs de Corse.

## ➔ Une qualité de l'eau globalement satisfaisante



## ➔ Une qualité de l'eau globalement satisfaisante

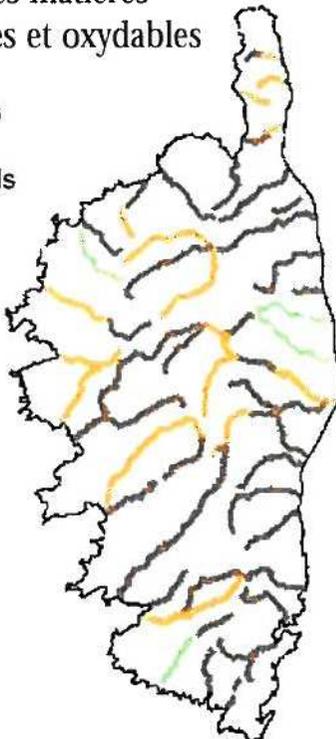


## → Une qualité de l'eau globalement satisfaisante

### Cours d'eau

Impact des matières organiques et oxydables

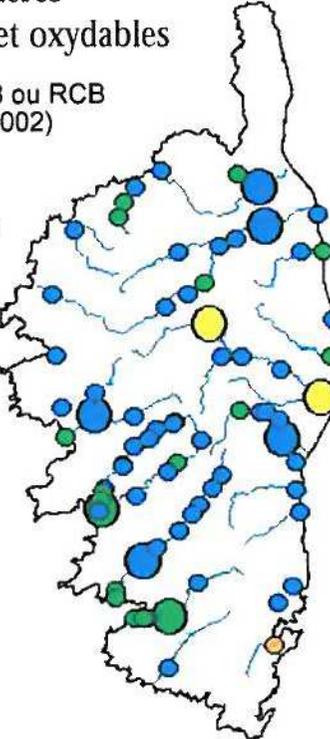
- agricoles
- urbains
- industriels
- mixtes



Qualité matières organiques et oxydables

○ Points RNB ou RCB (données 2002)

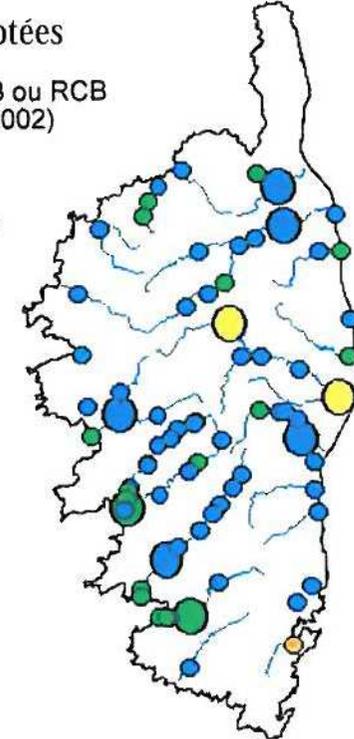
- très bonne
- bonne
- moyenne
- médiocre
- mauvaise



Qualité matières azotées

○ Points RNB ou RCB (données 2002)

- très bonne
- bonne
- moyenne
- médiocre
- mauvaise

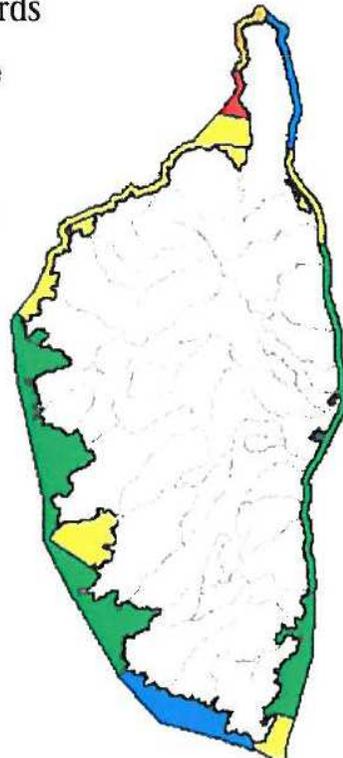


## → Une qualité de l'eau globalement satisfaisante

### Eaux côtières

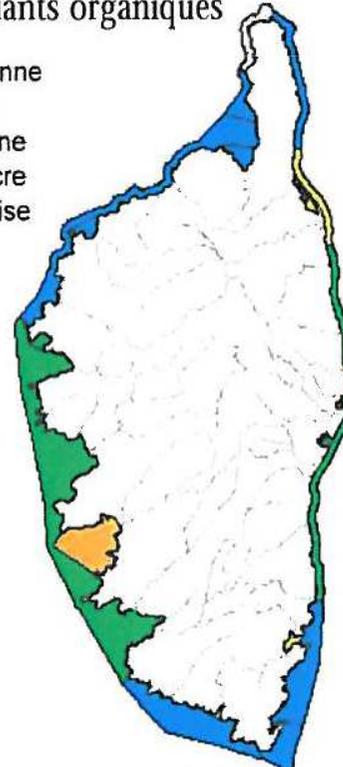
#### Métaux lourds

- très bonne
- bonne
- moyenne
- médiocre
- mauvaise



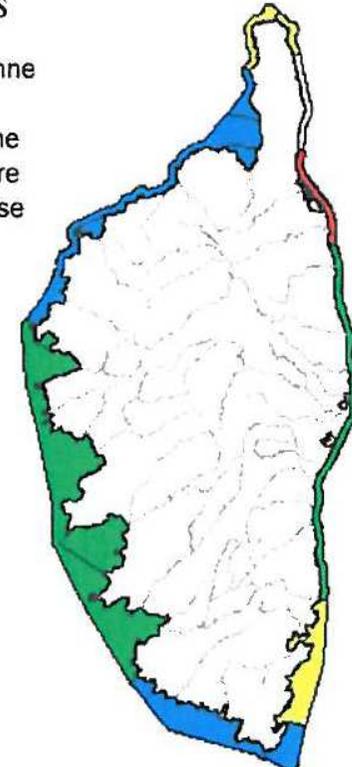
#### Autres polluants organiques

- très bonne
- bonne
- moyenne
- médiocre
- mauvaise



#### Pesticides

- très bonne
- bonne
- moyenne
- médiocre
- mauvaise

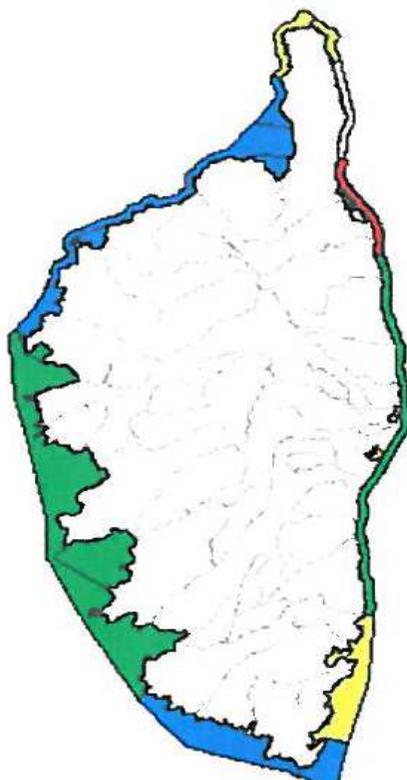


➔ **Une qualité de l'eau globalement satisfaisante**

## Eaux côtières

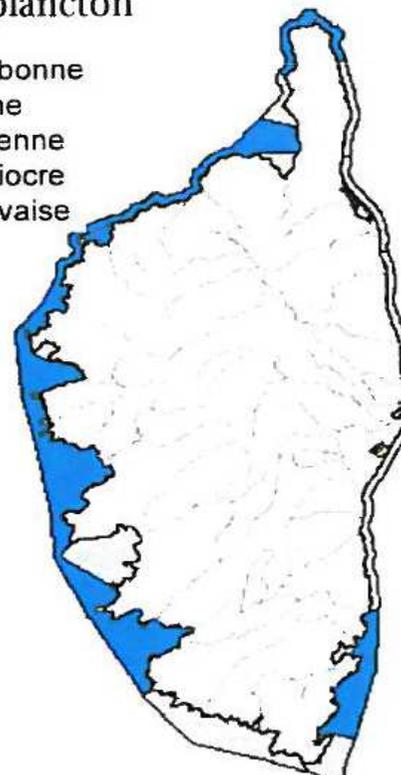
### Biocénoses

- très bonne
- bonne
- moyenne
- médiocre
- mauvaise



### Phytoplancton

- très bonne
- bonne
- moyenne
- médiocre
- mauvaise



## **Gestion de la ressource**

### **Irrigation agricole :**

- La Plaine Orientale rassemble 1/3 du travail agricole de l'île
- 30.000 ha irrigables
- 25.000 ha équipés des réseaux collectifs eau brute
- Matériels d'irrigation « sous-pression », économes pour la ressource, dont l'usage reste à généraliser

## ➔ Produits de la mer

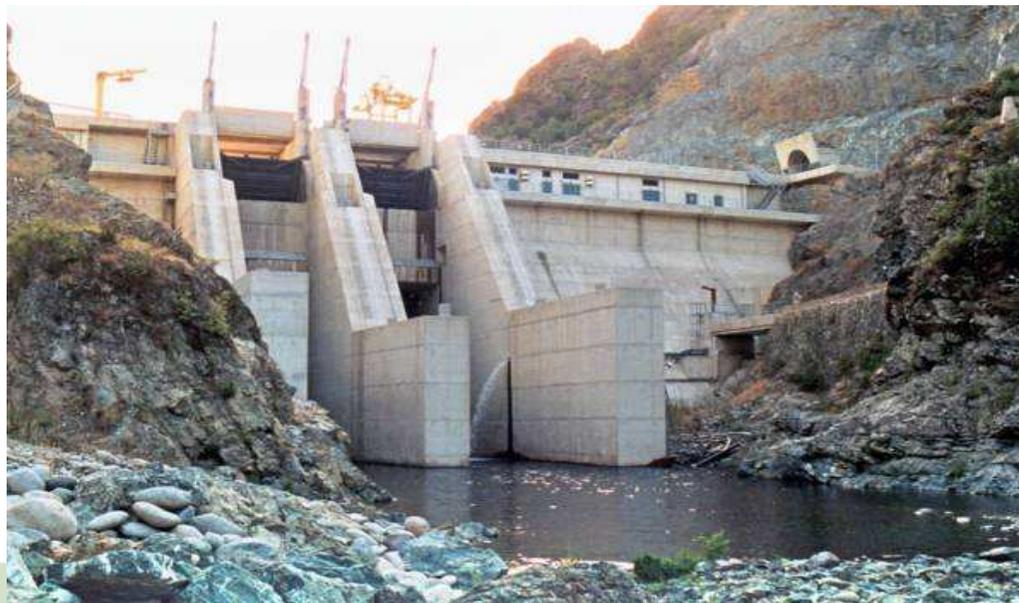
### Conchyliculture

- Etang de Diane
- Etang d'Urbino



## ➔ Energie

- Production hydroélectrique à Sampolo



## ➔ L'eau, patrimoine de la Plaine Orientale

### Tourisme balnéaire

- Des plages prisées
- Qualité des eaux de baignade bonne presque partout



## ➔ L'eau, patrimoine de la Plaine Orientale

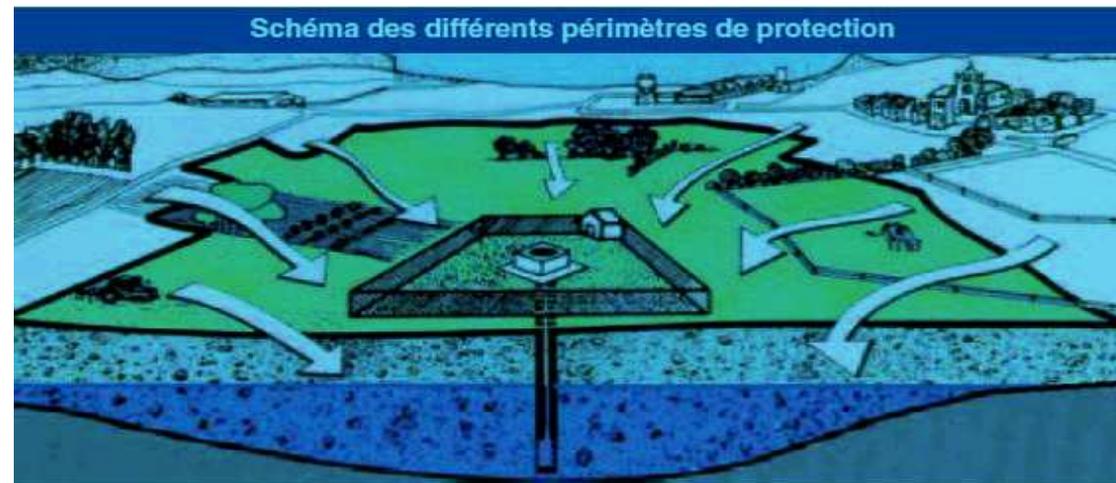
### Sports & Nature

- Voile, jet-ski,...
- Sports en eaux vives : canyoning, kayak
- Pêche et criques
- ....

# FAIBLESSES

## ➔ Ressource eau potable

Tous les lieux de captage ne sont pas protégés.



**Le périmètre de protection immédiate (PPI)**  
Le PPI est obligatoire et correspond à l'environnement proche du point d'eau. Ce périmètre est acquis par la collectivité, régulièrement entretenu, clôturé et toute activité y est interdite. Ses limites permettent d'empêcher la détérioration des ouvrages et d'éviter les déversements de substances polluantes à proximité immédiate du captage.

**Le périmètre de protection rapprochée (PPR)**  
Le PPR correspond à une zone de vulnérabilité représentant tout ou partie du bassin d'alimentation du captage. Au sein de ce périmètre, les activités qui peuvent être à l'origine d'une pollution de l'eau sont interdites ou réglementées.

**Le périmètre de protection éloignée (PPE)**  
Le PPE n'est pas obligatoire. Ce périmètre est créé dans le cas où certaines activités pourraient être à l'origine de pollutions importantes et lorsque des prescriptions particulières paraissent de nature à réduire significativement les risques. Le PPE correspond à tout ou partie de la zone d'alimentation du point d'eau, voire à l'ensemble du bassin versant.

## ➔ Assainissement

- Des situations inégales sur le territoire, avec des impacts sur les milieux
- Des équipements à renforcer, notamment sur l'Oriente
- Quid de l'engagement des communes dans les démarches de Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC) ?

## ➔ Erosion littorale

Aléria, à hauteur de la plage de Padulone, est particulièrement affectée : le recul de la plage menace l'activité des établissements situés sur le littoral.



## ➔ Risques d'inondations

1993 : les inondations importantes ont conduit à la délimitation de périmètres de prévention des risques d'inondation (PPRI) notamment le long du Fiumorbo et du Tavignano.

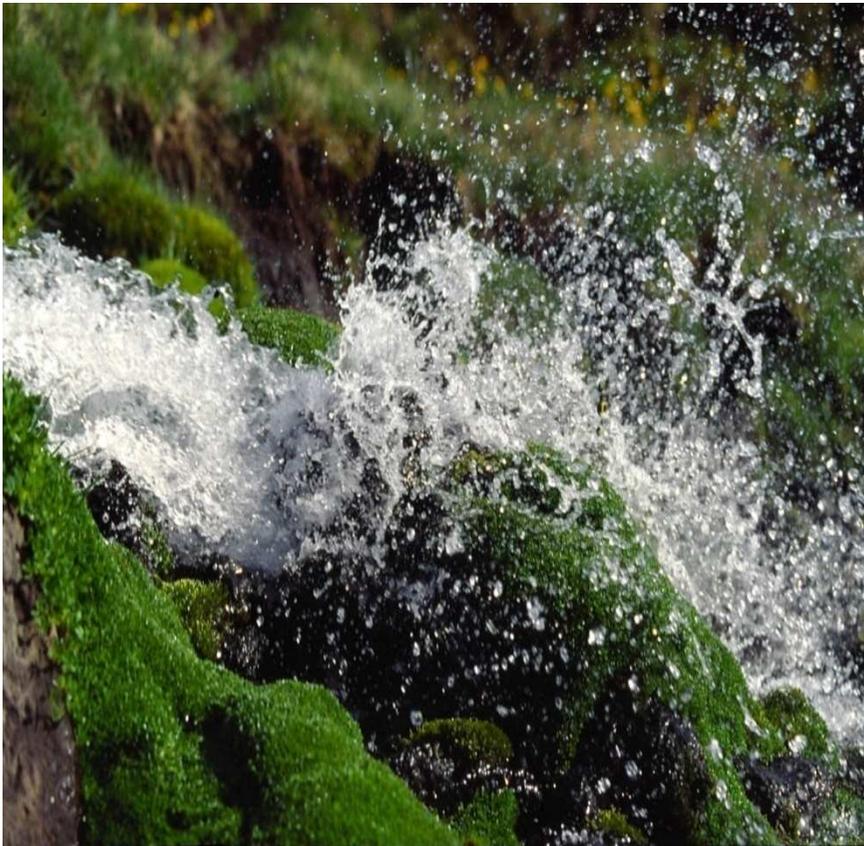
Il existe encore des zones partiellement inondables sur Ghisonaccia et Aléria.



## ➔ Impact des activités touristiques

- Essor du jet-ski → risques de pollution
- Des rumeurs : des villages vacances jetteraient leurs déchets dans les fleuves
- Fréquences des traversées des cours d'eau (4x4, randonnées aquatiques)

## ➔ Un potentiel insuffisamment exploité



- **Dimension patrimoniale**
  - ✓ Le nombre et la diversité des bassins, au cœur de l'identité du territoire ?
- **Aspect énergétique**
  - ✓ Quid de la valorisation des cours d'eau ?

- ➔ **Des activités socio-économiques dépendantes de la ressource en eau : impératif d'une préservation et d'une gestion au long cours**
- ➔ **Une information sur la qualité des eaux plus accessibles aux élus et aux habitants**
- ➔ **Sensibilisation, anticipation et adaptation aux conséquences du réchauffement climatiques**

# *ORIENTATIONS STRATEGIQUES*



- ➔ **AMELIORER LES INSTALLATIONS**  
POUR LE MAINTIEN D'UN HAUT NIVEAU DE QUALITÉ DE L'EAU POTABLE
- ➔ **PRESERVER ET VALORISER**  
POUR UNE GESTION DURABLE DES COURS D'EAU
- ➔ **MAITRISER LES RISQUES**  
POUR UNE CAPACITÉ DE RÉACTION AUX ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES

## Améliorer les installations

### 1. Etude pour la mise en place de l'assainissement collectif

- La mise en place du SPANC pourrait débuter par la réalisation de l'étude de zonage d'assainissement.

## Améliorer les installations

### 2. Travail sur les cyanobactéries au Barrage de Sampolo

- Au Barrage de Sampolo, un plan d'actions est à développer autour du développement des micro-algues.

## **Préserver et Valoriser**

### **1. Mise en place d'un Contrat de Rivières**

- Sur la CC du Fium'Orbu Castellu :

Une dynamique locale pour l'amélioration de la qualité de l'eau, la restauration et l'entretien des berges et du lit, la prévention des crues et la mise en valeur de l'écosystème aquatique.

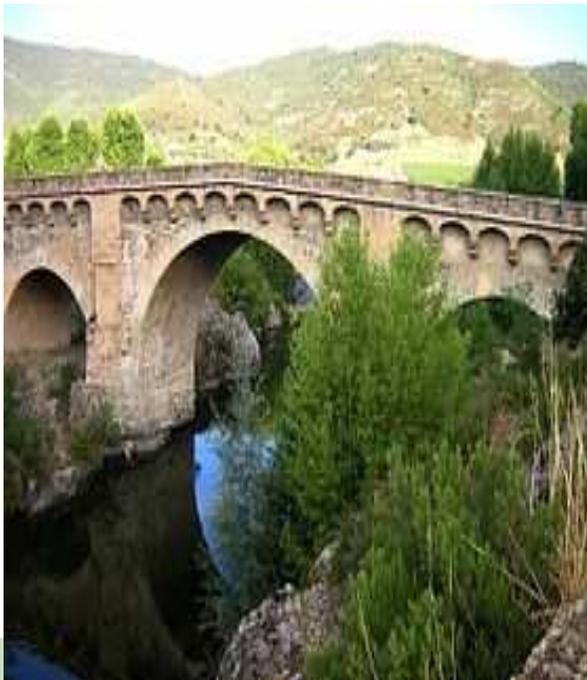
## **Préserver et Valoriser**

### **2. Recensement des sources**

- Le territoire est riche en sources, qui ne sont pas toutes connues.
- L'objectif est de les répertorier.

## ➔ Préserver et Valoriser

### 3. Valorisation et protection du Tavignano



- Seul fleuve qui permettrait une navigation sur 15 kms.
- Quelles activités sportives compatibles avec sa préservation ?
- Quel lien avec l'Agenda 21 Centre Corse ?

## **Préserver et Valoriser**

### **4. Labellisation du Travo « Rivières Sauvages »**

- Le label a pour but de préserver des cours d'eau de bonne qualité.
- 2 fleuves sélectionnés en Corse : le Fango et le Travo

## ➔ Maitriser les risques

### 1. Surveillance des crues

- Problématique particulièrement présente sur le Travo (Chisa)
- Egalement existante sur le Centre Corse
- Objectif : mise en place d'un réseau de surveillance des crues.

## ➔ Maîtriser les risques

### 2. Etudier les solutions de lutte contre l'érosion littorale

Quelles techniques mobiliser pour la préservation du milieu naturel ?

*Réhabilitation des dunes ?  
Plantes locales ?*





DEVELOPPEMENT DURABLE  
SVILUPPU À LONGU ANDÀ

**MEGLIU INSEME**

**Merci de votre attention**

**Vi ringraziamu di u vostru ascoltu**

**<http://agenda21.oec.fr>**